



# CONCOURS COSPLAY

## R glement g n ral :

### Article 1 : date et lieu

Japannecy 2022 se d roule au Brise Glace   Annecy le samedi 4 juin 2022 de 12h   18h. L'acc s   l' v nement est gratuit et suivi d'un concert   21h avec acc s payant (les billets sont disponible sur le site du Brise Glace). Les cosplayeurs pourront  voluer au sein de l' tablissement toute la journ e et participer aux diff rentes activit s pr vues tout au long de la journ e dans le strict respect des consignes donn es par le personnel du Brise Glace.

Selon les conditions m t o, Un espace « shooting photo » en acc s libre sera disponible dans la journ e, g r  par l'association Captain Cosplay, un photographe sera  galement pr sent sur place. (L'association se r serve le droit d'annuler la pr sence du fond photo en cas de probl me.)

Un concours est propos  cette ann e de 14h   16h il n'est en rien obligatoire, **il vous faudra proc der   une inscription pr alable si vous souhaitez y participer**. D'autres animations vous seront  galement propos es tout au long de cette journ e (consultez le programme sur le site du brise Glace).

### Article 2 : s curit  g n rale

Le Brise-Glace est soumis aux mesures sanitaires en vigueur durant toute la p riode de la crise Covid-19. Pour le moment aucune particularit  n'est exig e pour participer   l' v nement. Toute fois les gestes barri re et la distance 1m entre chaque personne vous est recommand  d s que possible, restons vigilants ! Les mesures pouvant  voluer nous vous tiendrons inform s du mieux que nous pouvons pour assurer le bon d roulement de l' v nement dans les mesures impos es par l' tat et le pr fet de Haute-Savoie.

Pour des raisons de s curit , toutes arme blanche ( p e, sabre, etc....) m me non aiguis es, armes lourdes (bois, bois massif ...), liquide et poudre (sous toutes leurs formes), paillette, confettis sont strictement interdits. Sont autoris es les armes en mousse (evazotte, plastazotte, mousse expansive, etc....), ou comprenant des mat riaux l ger type tuyau de pvc, squelette en contreplaqu . Sont aussi autoris es les armes factices ayant

été résinées à condition que l'arme ne soit pas trop lourde (soumis à l'approbation de l'organisateur). De plus les petits éléments métalliques sur les costumes, les armes ou pour les accessoires sont tolérés (baleine de bustier, fermetures en tout genre, petit « clous » de décors si ceux-ci ne dépassent pas le demi-centimètre, etc....). Les circuits électriques lumineux et petits appareils de fumée (intégré au costume) sont également autorisés.

Chaque Cosplayeur s'engage à respecter le règlement intérieur.

### Article 3 : vestiaire

Des vestiaires seront mis à la disposition des cosplayeurs inscrits uniquement au concours.

L'utilisation des laques et bombes aérosols comme les déodorants sont autorisés uniquement dans les vestiaires ou mieux encore dans l'espace extérieur. Nous rappelons que le Brise Glace, association des Captain Cosplay ou toute autre partie organisatrice de l'évènement ne saurait être tenu responsable d'éventuels vols, pertes, dégradations. Il convient à chacun de s'assurer de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires.

### Article 4 : éléments techniques

Pour des raisons techniques il ne nous est pas possible d'installer des machines à fumée, à bulle ou pyrotechnique lors du show. Les dimensions de la scène seront aux alentours de 8m x 3m, cependant il est possible que les dimensions changent légèrement, nous tiendrons au courant les cosplayeurs inscrits au concours des modifications techniques que nous aurons. Il convient donc au cosplayeurs d'adapter les éléments de décors dont ils auront besoin au cours de leur prestation. Nous communiquerons tout nouvel élément technique supplémentaire aux cosplayeurs dès que possible. Pour des raisons techniques, il ne nous est pas possible cette année d'accueillir des prestations de groupe, seuls les solos seront autorisés.

# Concours :

## Durée de prestation :

Individuel, passage sur scène d'environ 2 minutes.

## Comportement :

Toute prestation comportant un langage grossier, au contenu sexuel explicite, incitant à la violence ou au racisme se verra censuré par l'organisateur. Les sous-vêtements sont obligatoires, vous serez sûrement filmés et photographiés. Pour des raisons de sécurité, toutes armes blanches (épée, sabre, etc...), armes lourdes (bois massif, ...), liquides et poudres (sous toutes leurs formes), paillettes, confettis sont strictement interdits lors du passage sur scène. D'une manière générale, tous accessoires et/ou armes devront être validés par l'organisateur lors des inscriptions et/ou avant le défilé.

## Droit à l'image :

Chaque participant, ou son représentant légal en cas de participant mineur, cède, par son passage sur scène, toutes exploitations de son image (photos et vidéos) dans un but promotionnel dans une durée de 2 ans après l'évènement.

## Les thèmes autorisés :

- Anime /Film d'animation
- Mangas
- Jeux Vidéos
- Comics
- BD
- Films

Les costumes doivent être fait main à hauteur minimale de 60%. Ces 60% prennent en compte toute pièce customisée (nous entendons « customisée » toute pièce modifiée suffisamment pour la transformer, exemple ; rajout d'une mèche de couleur sur une wig, avec mise en forme de celle-ci, modification de couleur même en partie d'un t-shirt etc...). Les costumes achetés ou entièrement commissionné (ou à plus de 50%) ne sont pas autorisés. Les accessoires sur scène de petite et moyenne taille sont autorisés, ces éléments doivent être facilement plaçables et enlevables. Ceux-ci doivent respecter les règles de sécurité citées précédemment.

## Inscription :

Toute personne de 16 ans et plus peut participer au concours. Les mineurs pourront être accompagné d'un adulte (ou un responsable désigné par un responsable légal) en back

stage. Tout mineur doit présenter une autorisation parentale (ou d'un responsable légal) pour valider son inscription.

Il vous sera demandé de remplir le formulaire entièrement en y associant les fichiers demandés (images de références, bandes son au format mp3, autorisation parentale etc...). Tout dossier incomplet pourra se voir refuser l'accès au concours. De plus nous vous conseillons d'apporter le jour j un duplicata de vos documents ainsi que votre bande son sur clef afin de palier tout problème technique éventuel.

**L'inscription au concours se fait exclusivement par mail à l'adresse suivante : [captaincosplay.asso@gmail.com](mailto:captaincosplay.asso@gmail.com) et ce jusqu'au 31 mai 23h59.** Au-delà de cette date tout dossier sera refusé.

#### Critère de notation :

Toute participation au concours sera jugée sur deux critères, la partie costume (que ce soit couture, craft, maquillage...) et la partie prestation scénique à hauteur de 50 / 50.

##### → Le costume

Les jurés jugeront de la qualité de votre costume, des techniques employées et de sa ressemblance au personnage de référence. Lors de cette phase, vous pourrez raconter aux jurés l'histoire de votre personnage, pourquoi vous avez choisi celui-ci plutôt qu'un autre, vos étapes de fabrication, ce sur quoi vous avez lutté et comment vous avez pu remédier à vos difficultés, quels sont les matériaux que vous avez choisis et pourquoi etc... Le jury peut également vous poser des questions au besoin. N'oubliez pas de préciser sur votre fiche d'inscription les pièces achetées, commissionnées, customisées, faites main avec une description succincte. Soyez les plus honnêtes possible avec le jury, n'oubliez pas que ces derniers auront toutes vos pièces avec eux (images de référence, image de progression de votre travail etc...)

##### → La prestation scénique

Lors de la prestation scénique le jury jugera de l'originalité de la prestation (choix humoristique ou réplique d'une scène etc...) de votre synchronisation avec votre bande son (labiale, ou chorégraphie), de votre aisance sur scène. Mais les jurés jugeront aussi votre bande son et sa qualité, cette dernière est une partie intégrante de votre prestation veillez à ce qu'elle soit de bonne qualité, les voix bien audibles (les parties musicales également), sans saturation ou de blanc trop important, les jurés doivent pouvoir facilement comprendre votre prestation.

#### Les prix :

Les prix vous sont offerts par les partenaires suivant, Singer, Momie Manga, Le Brise Glace et seront répartis comme ceci :

→ 1er prix : une machine singer madam2 d'une valeur de 349€, un bon d'achat d'une valeur de 200€ chez Momie Manga.

- 2nd prix : Une machine singer tradition d'une valeur de 169€, un bon d'une valeur de 100€ chez Momie Manga.
- 3ème prix : une Megabox accessories singer (mercerie) d'une valeur de 49,50€, un bon d'achat d'une valeur de 50€.
- Prix coup de cœur Brise Glace : le Brise Glace offre deux places de concert au gagnant du prix coup de cœur.

Toutefois les organisateurs se réservent le droit de modifier les prix si les partenaires ne peuvent y contribuer au dernier moment par d'autres prix d'un même montant ou pour un montant final équivalent.

#### Vos données :

Selon la loi « informatique et liberté » de 1976, le traitement des informations nominatives recueillies par l'association des Captain cosplay ne sera mis en œuvre que pour assurer le bon déroulement et la gestion du concours et l'attribution des lots au vainqueur. Tout participant peut, sur simple demande, modifier les différentes informations le concernant. Aucune donnée ne sera diffusée, seuls les membres organisateurs et les jurés y auront accès. Seul votre pseudo cosplay sera annoncé lors des passages.

#### Cas spéciaux :

En cas de problèmes, les organisateurs se réservent le droit de modifier les prix pour un montant équivalent. De plus, les organisateurs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent concours. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

Tout participant s'engage à respecter ledit règlement. Toute infraction pourra valoir l'expulsion du ou des cosplayers concernés du site ainsi qu'une disqualification pour le concours.

*Je soussigné(e)(s) :*

*Certifie avoir lu et accepté le règlement et m'engage à le respecter.*

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*

# Fiche d'inscription

Catégorie :  solo

Nom , Prénom :

Pseudo :

Date de naissance (Age) :

E-mail :

Numéro de portable (recommandé en cas de soucis le jour J) :

Univers :

Personnage :

Nom de l'œuvre originale :

Préciser si version alternative (exemple nom de l'artiste qui à réalisé le fan art) :

Pour le concours si vous avez des accessoires, merci de les lister si dessous et éventuellement nous faire un petit plan d'installation (attention la scène est relativement petite nous vous en communiquerons la taille définitive le plus rapidement possible.) :

Pour le lancement de votre bande son, souhaitez-vous qu'elle soit lancé avant votre entrée en scène ou après vous être installé sur scène (rayer la mention inutile)

Décrivez succinctement votre prestation scénique :

Commentaires divers :

Les fichiers à fournir :

- Le présent formulaire entièrement rempli
- Au moins une image de référence par costume
- Une bande son au format MP3 de qualité suffisante
- Autorisation parentale pour chaque mineur participant au concours remplie et signée.
- Le règlement ci-dessus signé
- Des images de progression de votre travail ou à défaut sur place si le costume n'est pas commencé au moment de l'inscription. Soit en images jointes soit à défaut sur une page Facebook ou Instagram qui nous aura été fournie.

Nous vous expliquerons le déroulement du concours à la validation de votre dossier d'inscription.

# **Autorisation parentale :**

Je soussigné(e) Mr/Mme

Responsable légal de

âgé(e) de        ans

domicilié au

l'autorise à la participation du concours le samedi 4 juin 2022 au Brise Glace à Annecy.

Un adulte sera présent sur place / aucun adulte ne sera présent à l'évènement (*rayez la mention inutile*).

Si l'adulte présent n'est pas vous, merci de bien vouloir le désigner :

Nom, Prénom :

Adresse :

Qualité (ex : oncle, cousin...) :

Fait à

Le

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*



# Autorisation de droit à l'image

Pour les majeurs :

Je soussigné Mme/Mr

né le

à

demeurant

Autorise, le Brise Glace, l'association des Captain Cosplay et les partenaires faisant les dotations des gains du concours à filmer et / ou photographier mon passage sur scène et à utiliser les images dans un but promotionnel dans une durée de 2 ans après les prises de vue et sans contrepartie.

Fait à

Le

*Signature :*

Pour les mineurs :

Je soussigné Mme/Mr

Responsable légal de

Demeurant

Autorise, le Brise Glace, l'association des Captain Cosplay et les partenaires faisant les dotations des gains du concours à filmer et / ou photographier le passage sur scène de l'enfant dont j'ai la responsabilité légale et à utiliser les images dans un but promotionnel dans une durée de 2 ans après les prises de vue et sans contrepartie.

Fait à

Le

*Signature :*